



Comment toucher perp agf

Par **Renard Dominique**, le **24/03/2010** à **12:25**

Bonjour,

J'ai signé un Perp (contrat collectif d'assurance sur la vie en 2005 et j'ai du stopper les prélèvements mensuels, à cause de gros problèmes de trésorerie; J'habite chez mon fils d'ailleurs !

Je ne sais si je vais pouvoir éviter le dépôt de dossier de surendettement !! Je souhaite bien que non.

N'y a t-il vraiment aucune possibilité de récupérer les 4000 euros déposés sur ce perp ? J'ai tellement besoin de cet argent !

Merci de votre réponse

Meilleures salutations

D.Renard